

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 27

Artikel: Pleurs de joie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VIEILLE CHANSON

Bouquet à une mère.

1. Le sentiment qui nous éclaire
Nous est garant que dans ce jour
Notre bouquet saura te plaire
Il est le don de notre amour.
Quand la voix pure
De la nature
Nous ordonne de te chérir,
La douce tâche,
Ah, sans relâche,
Nous te jurons de la remplir.
2. O toi, des mères la plus tendre
Couvre de tes baisers tes enfants,
Et du plaisir de te les rendre
Tu les verras tout triomphants.
Par un sourire
Daigne nous dire
Que ton cœur approuve nos vœux,
Mais que tes larmes
Pleines de charmes,
Nous le disent encore bien mieux.
3. O que ces larmes de tendresse
Ont pour nous de touchants attraits ;
Puisse celles de la tristesse
De tes yeux ne couler jamais.
Et sur la terre,
O loi sévère,
Si ce tribut doit se payer,
Qu' alors lui-même
Papa qui t'aime
Vienne avec nous les essayer.
4. De ces fleurs pour toi seule écloses
Que nous aimons à te parer !
Mais nos cœurs valent bien des roses
Et le tien doit les préférer.
De leur hommage
Il est un gage
Plus doux pour toi que ces couplets.
Ah, sois contente,
Le fils les chante
Et c'est l'époux qui les a faits.
(Communiqué par A. BURMEISTER.)

La sepa dé tzaté.

(Patois des montagnes d'Ollon)

On dzor dé Dzonnoz, Dzan-Pierre éta, avoué son tzin Fino, à la tzathsé entré la Cousse et Bernoud. Ne s'éta pas rapéla que l'éta on dzor de repou complet.

Bon ! vetintié qu'on gabelou arreyé : dézarmé le tzathieu et l'eimpatiété tanquie ein Tsesiré pour s'assurâ que l'a bin le véritablé nom.

Dzan-Pierre a ita condana à oitanta francs d'ameinda et treinta dzor dè gabioula, qui n'a fallu paî i tzaté, ein Allio.

Quan l'a zu fini son tein, na demeinde i zein-veron dé midzo, e l'arrevé ein Tzesire, ver la villhe cabartierre, et la dit :

— Se te p'hlé, ma pouira Henriette, ballhemé mé na gotâz de sepa dé dzein !

L'étonnement de petit Pierre. — Le hasard de ses promenades avec sa maman et sa bonne n'avait mis jusqu'alors petit Pierre qu'en présence de chevaux attelés à des véhicules de toute sorte.

L'autre jour, petit Pierre rencontre un cheval libre de tout attelage.

— Eh ! m'man, vois-tu, un cheval qui n'a pas mis de char.

Pleurs de joie. — Le fiancé :

— Vous pleurez, chère Emma ! vous aurais-je fait de la peine, sans le vouloir ?

— Ah ! mais non, ce sont des larmes de bonheur. Sachez que ma mère me gronde constamment. Hier, encore, elle me disait : « Tu es si bête, si bête, vois-tu, que tu ne trouveras jamais un mari, pas même un imbécile... » Et vous voyez que j'en ai quand même trouvé un.

On lè que compté.

Monsus daò Conteù.

Voutra poésie de deçando passa io on parlavé dâo lè de Dzenèva ao Léman, mè fa rassovegni on'histoire que vo ne cognessai p'titrè pas.

Onna brava fenna dâo Pays d'Amont, qu'est z'ua lo premi iadzo per avau stâo teimps passâ, n'avâi jamais vu lo lè. L'autro dzo que le sè promenâvè su lo quié d'Ouchy — vo sèdè bin lo quié à monsu Charles Perrin — avoué son cousin et sa cousena, tsi quoui l'étâi ein vesita, le lâo fâ :

— Te possiblio què d'igue lâi a portant dein cè lè !

— Oh ! et pi n'est pas tot, lâi repond lo cousin, te ne vâi què lo dessus. — X.

Pas de doute. — Papa!... papa!... écoute...

— Et quoi, mon garçon.

— J'ai vu M'sieu Marguerat.

— Ah ! oui... En es-tu sûr?... Où l'as-tu vu ?

— Sur la Palud. Je l'ai reconnu à sa figure.

IL Y A TRENTE ANS

On sait que la Comédie française, dans une attention fort aimable, et qui nous a vivement touchés, est venue, il n'y a pas très longtemps, donner en Suisse, quelques représentations. Elles ont eu naturellement un très vif succès et le bénéfice, remis au Conseil fédéral, en a été affecté à diverses œuvres philanthropiques de notre pays.

Les illustres sociétaires du premier théâtre du monde ont joué, entre autres, à Leysin. A ce propos, la *Feuille d'avis du district d'Aigle*, faisant allusion au développement actuel extraordinaire et à la réputation mondiale de cette station climatique, rappelait ce qu'était Leysin, il y a une trentaine d'années.

Il y a trente années bientôt, disait-il, l'excellente Mlle Cullaz représentait seule, avec sa modeste pension, l'« industrie hôtelière » à Leysin où, si on excepte son collègue en jupon la Caton Bonzon, le brave capitaine Tauxe était l'unique « pintier » — on disait ainsi alors — ; tandis que déjà le bon pasteur Favey, lequel a vu tous les changements dès lors survenus, exerçait son ministère dans la paroisse demeurée toujours — probablement — la plus haut perchée du canton.

Alors, surtout, pouvait se paraphraser ainsi le vers célèbre :

Le Leysenoud trait sa vache et vit en paix !

Il la traitait en effet et vivait en paix, loin des bruits de ce qu'il est convenu d'appeler le progrès, sans se douter de ce qui allait arriver, heureux dans son bon petit village tout entier bâti en jolis chalets de bois brunis par le soleil et dont il ne reste plus, hélas ! que bien peu qui n'aient été enlaidis ou transformés au gré du goût du moment, sous prétexte d'amélioration ou de mise à profit !

Et dans ce temps-là, si loin de nous, par les changements survenus, celui qui fût venu parler de Station climatique importante, aux hôtels luxueux et splendides, aux pensions multiples ; de chemin de fer électrique, de gares, d'autos, n'eût pas manqué de passer pour un fou digne de Cery, notre Charenton vaudois.

Si, par surcroît, le même toqué se fût avisé de prédire qu'un jour la Maison de Molière viendrait à Leysin et donner une représentation aux soldats victimes, d'une guerre affreuse, dépassant de loin celle de 1870-71, c'eût été de l'effarement !

« La *Maison de Molière* ? qu'é't'que le cèin poor ona barraqua ? » eussent répondu certains des braves montagnards confondant ingénument l'illustre et antique compagnie avec... un bâtiment d'habitation !

On n'était pas gâté à Leysin, à cette époque, en fait de distractions ! Il n'y existait ni chorale, ni fanfare et à part les vieilles Abbayes, la Bernouse, une société allant parfois à la Tour d'Al, on n'y voyait guère que quelque Calabrais avec sa *troïue* (cornemuse) ou bien, fort rarement du reste, une de ces musiques dites de « mineurs », composées généralement de Souabes, visitant dans leurs pègrinations même les plus infimes de nos bourgades. D'où la plaisanterie alors classique :

— Savez-vous quelle fut la première découverte de Christophe Colomb en Amérique ?

— ?...

— Une musique d'Allemands, jouant sur le rivage et tendant le chapeau !...

Tout le monde riait de la petite blague, les musiciens les premiers. C'étaient alors de bons garçons que l'hypertrophie de la « kulture » n'avait pas encore atteints, ou trop hypnotisés par les lauriers de 1870 — ils étaient peut-être de ceux qui les gagnèrent !

Maturité. — Un vieux monsieur adresse des remontrances à un jeune dissipateur qui croque lestement son patrimoine.

— Oh ! dit le jeune homme, je suis encore vert, je mûrirai plus tard.

— Oui, comme les fruits, sur la paille !

Les nomades. — Une régente parle des peuples nomades :

— Marthe, demande-t-elle, peux-tu m'en citer aussi qui ne se fixent nulle part ?

— Oui, mademoiselle, les cuisinières, les bonnes, les femmes de chambre.

ON VILHIO RACAUD

L'est tot parai 'na ruda maladi que d'êtré pingre ! Kâ, quand on ein vai qu'ont pèté et que sè rognont su tot, mimameint su lo medzi, po poai avâi onco bin mè, oï ma-fai, se cein ne fâ pas pedi !

Se cliâo rances ont fenna et einfants, va onco ! L'est atant que troveront dè pllie pe tâ ; mâ cliâo que n'ont ni frarès, ni parents et que tot parai sè corzont pi mau la via po s'espargni onco mè ; à cliâo z'ique dêvetrirent lâo mettè dâi tuteu, kâ, n'ya pas, quand sein vint que faut einfelâ lo gardabi dè sapin et modâ po lo royaume dâi derbons, on ne pâo pas preindre avoué sè sè z'étius et sè beliets, faut bo et bin lè laissi à dâi parents que petètrè lè rupèront ein mein dè rein, ein sè fotteint onco dè vo pé dessus lo martsi.

Lo vilho Frelon avâi étâ sa via pingre rance qu'on dianstro ; l'avâi prâo bin âo sèta et on sa tot pllein d'étius nâovo que gardâvè tsi li, 'na pas cein plliaci à la Banca.

L'âoton passâ, l'a attrapâ 'na pèdze que l'a d'obedzi dè restâ à la paille ; ma-fai, l'avâi passâ lè houitanta et l'étâi assebin l'adzo dè modâ.

Coumeint l'avâi oïu grevatâ 'na né dein sa garda roba, l'avâi z'u poaire qu'on ne l'âi robèyè sa mounia, assebin tagnâi son satset d'étius dein son lhi, dezo lo lèvet ; dinse l'étâi frou dè cousons.

Lo maidzo que lo soignivè lâi fâ on dzo : « Vaidès-vo, mon pourro onclio Frelon, vo n'ein âi perein po grantein ; faut, à voutr'adzo, vo préparâ à parti, kâ vo z'âi 'na maladi qu'on lâi pâo rein, no z'autro maidzo ; assebin, vo fariâ bin dè fèrè veni lo notèro po fèrè on bêt dè testameint ! »

Lo vilho, quand l'out cein, sè met à plliorâ dè radze, kâ cein lâi cottâvè gros dè sè séparâ dè sa renaille, pu sè revirè contre lo mouret et ein roilleint su son satson, le fâ :

— Adon ! et t'è ! te ne pâo don rein ?